

BIENVENUE

Destinée à accueillir 10 patients, l'hôpital de jour d'alcoologie se situe en centre ville de SOMAIN à proximité des gares SNCF et routière. Il est ouvert aux patients de 09h00 à 16h30 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. L'unité d'alcoologie s'inscrit dans le réseau des lieux de soins et de prévention de l'arrondissement du Douaisis.

Cette structure dépend du Centre Hospitalier de SOMAIN.

L'hôpital de jour a pour vocation de consolider le parcours de soins des patients sortant d'hospitalisation en alcoologie ou de patients vus en consultations ambulatoires, en les accompagnant à moyen et long termes dans leurs problématiques multiples et sévères (psychologiques, somatiques et sociales). Les soins dispensés évitent une hospitalisation temps plein et préservent l'insertion sociale et familiale



LA JOURNEE

L'accueil à l'hôpital de jour se fait à 9h00. Les activités ont lieu de 09h30 à 11h30 le matin et de 14h00 à 16h30 l'après midi. Elles s'achèvent par un temps de parole où il est possible de s'exprimer sur leurs déroulements.

Vers midi le repas est pris dans un cadre thérapeutique avec un membre de l'équipe, en salle à manger.

En plus des activités, les patients bénéficient d'entretiens avec le médecin, le psychologue et/ou l'infirmière. Si nécessaire ou selon le souhait des patients, il est possible d'obtenir un rendez-vous avec l'assistante sociale.



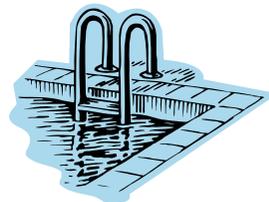
LES ACTIVITÉS

Les activités proposées permettent au patient de se développer autour de trois axes définis par trois orientations :

orientation sportive : piscine marche

orientation de réinsertion :

repas thérapeutique, activité cuisine
Les sorties culturelles...
Une permanence sociale



orientation socio-thérapeutique :

groupe de parole
atelier écriture
photo-langage
vidéo thérapie
affirmation de soi
art-thérapie...



L'hospitalisation :

La prise en charge est adaptée à chaque patient après une évaluation médicale ; un projet thérapeutique individualisé est mis en place, suivi par des évaluations régulières afin de réajuster le soin aux besoins du patient.

L'hôpital de jour est un lieu organisé de poursuite de soins physiques et psychologiques, de façon limitée dans le temps (de trois à six mois de prise en charge à raison d'une à cinq journées par semaine).

Des activités sont mises en place le matin et l'après midi, le midi un repas est pris sur place.

Au décours de l'hospitalisation, des entretiens médicaux, infirmiers et psychothérapeutiques sont effectués.

INFORMATIONS

Adresse : 16 Rue Edmond Simon - 59490 SOMAIN

Téléphone : 03.27.96.16.60

Fax : 03.27.86.09.72

Moyen d'accès

- Par la SNCF : ligne DOUAI-VALENCIENNES
- Par services d'autocar :

- ligne SOMAIN-DOUAI
- ligne SOMAIN-ORCHIES
- ligne SOMAIN-MONTIGNY en OSTREVENT
- ligne MARCHIENNES-ANICHE via SOMAIN



RECOMMANDATIONS

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif notamment les établissements de santé.

Traiter avec égard le personnel qui participe à votre prise en charge

Prenez soin du mobilier, du matériel et des locaux mis à votre disposition

LE PERSONNEL A VOTRE SERVICE

M. Le Dr François FOURNY
Chef du service d'alcoologie

M. Abdelmajid BOURFISSI
Praticien Hospitalier

Mme Anne Laure BEAUCHAMP
Cadre Supérieur de Santé du Pôle

M. Alexandre BLONDEAU
Cadre de Santé FF

M. Arnaud NESTOR
Mlle Stéphanie CERVONE
Psychologues

Mme karine ROSA
Assistante Socio-éducatif, service social

Le Personnel Infirmier, administratif et d'entretien

